

CONSEILS POUR UN ACCROCHAGE REUSSI

L'**accrochage** signifie l'installation des œuvres (qui sont selon les cas montées, fixées, suspendues, positionnées) au sein de l'espace d'exposition. Ce moment du montage nécessite la présence de techniciens qualifiés, du commissaire d'exposition (les élèves, le professeur porteur du projet dans son établissement), et parfois la présence des artistes.

La fiche technique

Prendre connaissance de la fiche technique des œuvres transmise par le Frac pour anticiper les conditions d'accrochage ainsi que le matériel nécessaire.

Communiquer la fiche technique aux techniciens en charge du montage.

Prendre contact avec les services de la Collection si nécessité d'informations supplémentaires.

Le transport

- Pour tout enlèvement ou retour, prendre rendez-vous avec le service gestion de collection au minimum 3 semaines avant le transport
- Le transport doit être réalisé par 2 personnes
- S'assurer de la bonne dimension du véhicule (Hauteur x Longueur x largeur)
- Le véhicule doit être accompagné de sangles et de couvertures.

Le constat d'état

Il indique les dimensions, le poids, les matériaux constitutifs, les parties qui semblent fragiles ou instables, les traces éventuelles d'usures ou d'accidents, les anciennes restaurations et toutes informations sur la nature de l'œuvre qui pourront aussi aider à un emballage et à un transport judicieux.

Il ne s'agit pas là d'une formalité mais bien d'une des précautions fondamentales permettant le déplacement des œuvres et leur prise en charge par un emprunteur. Le transport des œuvres d'art est le moment le plus propice à leur altération. Il peut donner lieu à des accidents graves, aux effets parfois irréparables. La manipulation des œuvres contemporaines est encore plus délicate que celle des œuvres traditionnelles. Des accidents pouvant présenter une gravité mineure s'ils affectent une œuvre ancienne déjà marquée par l'usure comme des griffures, affecteront de manière irrémédiable un monochrome contemporain, par exemple.

Le FRAC vous remettra le constat d'état réalisé avant le départ de l'œuvre. A son arrivée dans votre établissement lisez le constat, observez l'œuvre (ce qui peut faire l'objet d'un premier atelier avec les élèves).

En cas d'observations contradictoires ou non mentionnées

si un élément ne semble pas apparaître dans le constat, le compléter, le dater et le signer. Ne pas hésiter à vous devez contacter notre Chargé de Collection, Pascal Prompt, pour lui signaler des éraflures qui n'étaient pas décrites et qui auraient pu survenir au cour du transport, de la manipulation ou tout incident pendant le prêt. N'essayer pas d'intervenir de quelconque façon sur l'œuvre y compris sur son support (cadre, socle,...).

Les manipulations

L'accrochage d'une exposition est l'un des moments propices aux accidents sur les œuvres.

Il est tout à fait indispensable de veiller à **choisir une main-d'œuvre suffisante et attentive**. Les œuvres doivent toujours être manipulées par un nombre de personnes convenant à leur poids ou à leur encombrement.

Il est nécessaire de porter des gants de coton*, pour éviter toutes traces de doigt dont l'acidité peut provoquer des altérations. car par exemple, des peintures mates ou claires peuvent souffrir de traces de doigts qui seront désastreuses sur une couche picturale ou sur la surface d'une sculpture. En effet, s'il s'agit de couches poreuses, les traces sont ainsi imprégnées et particulièrement délicates à éliminer.

Les tableaux ne doivent pas être posés les uns sur les autres, accolés à un mur. En plus des rayures ou griffures qui pourraient s'en suivre, il y a un risque important de les voir glisser et tomber.

* Des gants de coton (Pharmacie ou magasin vêtement de travail et professionnels).

Les emballages,

Les emballages portant le nom de l'œuvre qu'ils contenaient, **seront rangés au fur et à mesure du déballage**.

Conserver les emballages existants. Si ils sont détériorés ou déchirés, prévoir leurs remplacements pour le retour des œuvres.

Prévoir un local sain pour le stockage des caisses et emballages.

Conseil : prendre des photos au déballage pour faciliter la remise en caisse.

La mise en espace

Mettre en espace une exposition, c'est **déterminer l'emplacement physique et la présentation des œuvres**. Cette tâche incombe à l'organisateur de l'exposition et ne doit en aucun cas être sous-estimée, car l'acte de relier une œuvre à un lieu et une œuvre à une autre œuvre est l'un des moments clés préparant la rencontre entre l'œuvre et le public.

Appeler cet acte « accrochage » le réduit souvent à une opération matérielle simple, alors que son enjeu peut atteindre parfois la pure création, voire le détournement...

Réfléchir à la mise en espace des œuvres peut-être confié à un groupe d'élèves. C'est l'une des étapes du projet. Quelles œuvres je fais dialoguer ensemble ? Par quelle œuvre je débute l'exposition et par laquelle je finis ? Quel parcours je propose au visiteur ?

La circulation dans l'espace d'exposition

Quand on étudie la circulation d'une exposition, deux zones distinctes sont à définir : **une zone de circulation** et une **zone de consultation** des œuvres.

Par exemple, le recul minimum pour consulter une œuvre doit être de 1,20 m. La distance confortable de recul compte tenu du champ visuel est, à titre indicatif, d'une fois et demie la dimension de l'œuvre. Certaines sculptures et installations demandent parfois un espace suffisant pour permettre aux visiteurs de les contourner et de les observer à 360 degrés.

Complétez vos connaissances et télécharger gratuitement l'ouvrage :

« a.b.c. de l'exposition » édition de la régie culturelle : www.laregie-paca.com

Vos contacts :

- Annabelle Arnaud, responsable des projets en milieu scolaire et de la formation
annabelle.arnaud@fracpaca.org
04 91 90 28 72

- Pascal Prompt, chargé de collection, régie
pascal.prompt@fracpaca.org
04 91 90 29 35